



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le jeudi 19 juin 2025

Début du traitement contre l'agrile du frêne

Winnipeg, Manitoba – Le programme de traitement contre l'agrile du frêne de la Ville commencera le lundi 23 juin 2025, si la météo le permet.

Le programme visera les secteurs de gestion des insectes suivants :

- 25 (Beaumont, Parc Crescent, Maybank, Wildwood)
- 30 (River Heights-Centre)
- 31 (Crescentwood, River Heights-Nord, Croissant Wellington)
- 32 (Grant Park, Rockwood)
- 40 (Minto, St. Matthews)
- 41 (Wolseley)
- 42 (Daniel-McIntyre, Alexander-Ouest)
- 46 (Dufferin, Logan CP, Parc Lord Selkirk)

Le traitement aura lieu du lundi au vendredi entre 5 h 30 et 17 h 30 jusqu'au mois d'août, selon la météo.

Le traitement consiste à injecter l'insecticide TreeAzin^{MD} (azadirachtine) directement dans les frênes qui se trouvent sur les biens de la Ville.

L'utilisation de ce produit au Canada a été approuvée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Le produit sera appliqué par des opérateurs antiparasitaires autorisés, en conformité avec le mode d'emploi approuvé par le gouvernement fédéral qui figure sur l'étiquette.

S'inscrire pour recevoir des avis

La Ville utilise un système d'envoi d'avis quotidiens automatisés par téléphone et par courriel relativement aux activités de lutte contre les insectes. Les membres de la population peuvent [s'inscrire en ligne](#) ou [en communiquant avec le 311](#).

Pour en savoir plus, visiter winnipeg.ca/luttecontreinsectes.

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à city-mediainquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur [Facebook](#), [X](#) et [Instagram](#).